

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le neuf avril à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 03 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire

**PRESENTS :** Mme M. J. RUSKONE – M. J. WATIER – M.D. DUFAU - Mme I. LESBATS - Mme L. LESBATS – Mme I. DUPONT-  
Mme C. LACOSTE –Mme S. CHAMPILOU- Mme V. DOUET- Mme C. GUILLET- M. C. VIGNEAU- M. T. LAMARQUE- M. G.  
VILLENAVE - M.T. DEVERT- Mme E. TROUILLET- M.S.GILBERT.

Mme CHAMPILOU Sabine est élue secrétaires de séance.

**Absent :** M. François PEHAU donne procuration à M.J. WATIER et M. Sébastien LABAT donne procuration à Mme I. LESBATS

**Membres en exercice : 19          Présents : 17          Procurations : 2**

### **OBJET : Vente d'un terrain communal au profit de M. Freddy DUFAU et Mme Charlène PRAT**

**Vu** la délibération du conseil municipal n°62/2021 en date du 07 octobre 2021, fixant les tarifs et les conditions particulières d'attribution des terrains communaux issus de la Déclaration Préalable n° 040 157 21 X 0055;

**Vu** la délibération n° 14/2022 en date du 10 mars 2022 relative à la vente du terrain communal cadastré section AE N°431p et 632p situé rue de la Pyramide à LIT ET MIXE, d'une superficie de 756 m<sup>2</sup> moyennant le montant HT de **43 848,00 €** au profit de M. Jean-Luc MENA et Mme Anaïs POUDENS ;

**Vu** le courrier de M. Jean-Luc MENA en date du 8 janvier 2024 renonçant à l'acquisition dudit terrain ;

**Considérant** que M. Freddy DUFAU et Mme Charlène PRAT, primo-accédants, se sont portés acquéreurs d'un terrain sur la commune de LIT ET MIXE en vue d'y construire leur maison d'habitation principale ;

**Considérant** la proposition de la Commune de LIT ET MIXE de soumettre à M. Freddy DUFAU et Mme Charlène PRAT l'acquisition du lot B cadastré section AE N°431p et 632p situé rue de la Pyramide à LIT ET MIXE, d'une superficie de 756 m<sup>2</sup> moyennant le montant HT de **43 848,00 €** ;

Sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De donner un avis favorable sur la vente par la Commune de LIT ET MIXE de la parcelle cadastrée section AE N°431p et 632p située rue de la Pyramide à LIT ET MIXE dont le plan est joint en annexe, d'une superficie de 756 m<sup>2</sup> moyennant le montant HT de 43 848,00 € avec une TVA à 20% d'un montant de **8 769,60 €**, soit un montant **TTC de 52 617,60€**.

Le paiement de cette cession sera effectué entre les mains de la SCP PETGES, notaires associés à CASTETS, chargée de dresser l'acte notarié sanctionnant cette vente. Les frais de notaire restent à la charge de l'acquéreur.

M. le Maire est autorisé à signer l'acte de vente, ainsi que toutes les pièces relatives à la présente décision.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.*

*Au registre sont les signatures.*

*Pour copie conforme.*

**Le Maire.**  
Gérard NAPIAS  
  


**La secrétaire de séance**  
Sabine CHAMPILOU  
